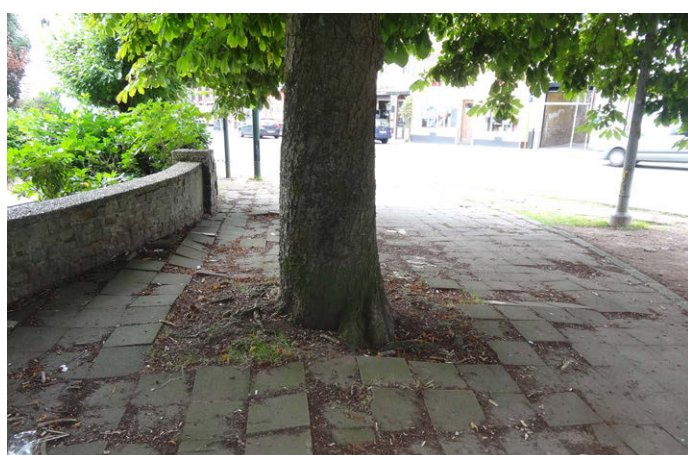


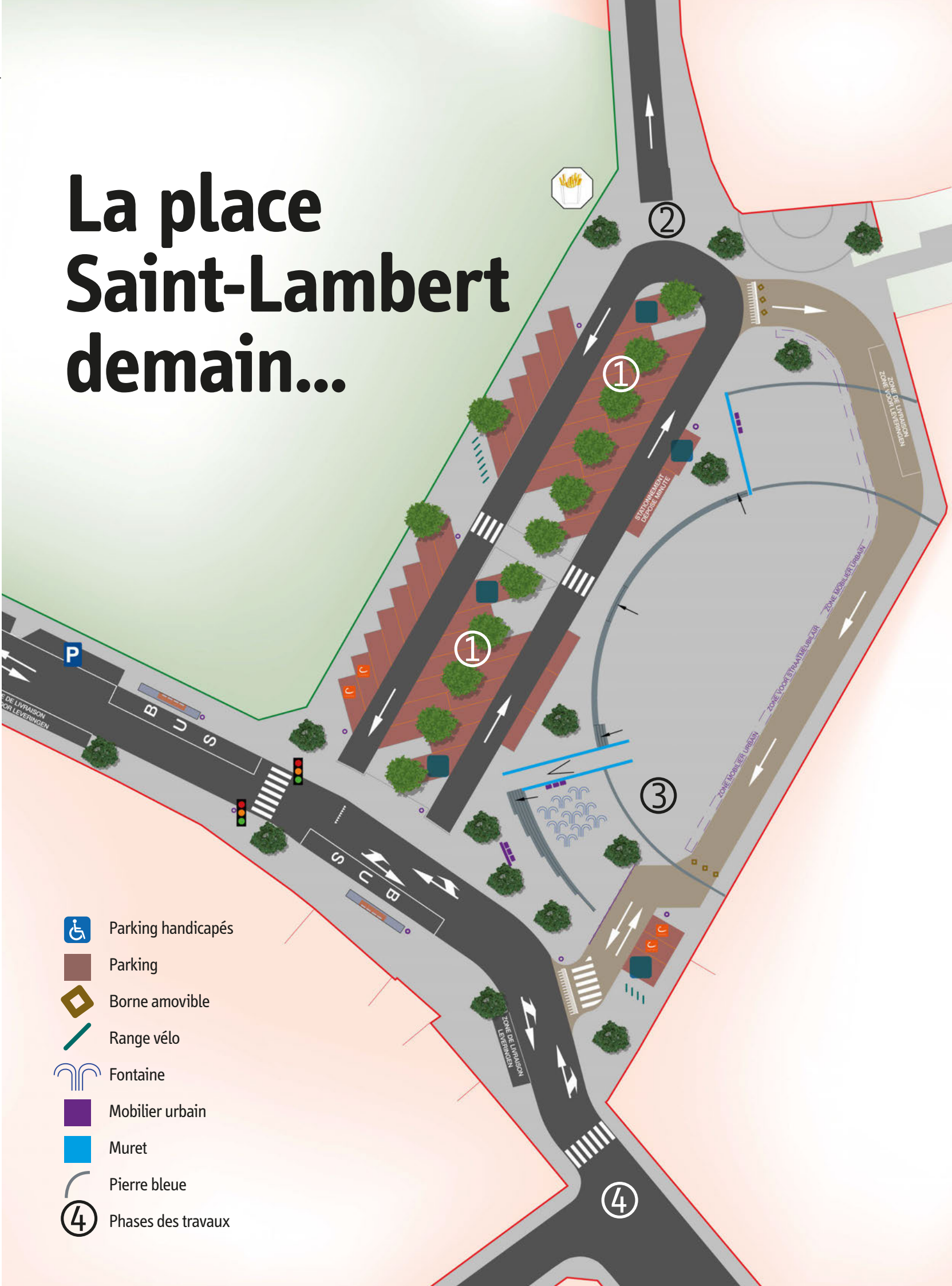
PLACE SAINT-LAMBERT



Un espace plus convivial
et plus esthétique se dessine

La place Saint-Lambert aujourd'hui...



La place Saint-Lambert demain...



-  Parking handicapés
-  Parking
-  Borne amovible
-  Range vélo
-  Fontaine
-  Mobilier urbain
-  Muret
-  Pierre bleue
-  Phases des travaux

Depuis de nombreuses années, les autorités communales souhaitent procéder au réaménagement de la place Saint-Lambert, la plus grande de la commune, et donner un caractère nettement plus convivial et plus esthétique à ce qui pour l'instant, il faut bien l'avouer, ressemble plus à un parking qu'à un agréable lieu de détente.

Un travail de concertation avec les habitants, les commerçants et le milieu associatif

Désireuses d'être à l'écoute des attentes de chacun, les autorités communales ont organisé de nombreuses réunions d'information avec les riverains et les commerçants, au cours desquelles plusieurs projets ont été proposés et analysés. Il fallait en effet concilier le souhait des commerçants de réserver une large place au stationnement et celui des habitants qui voulaient un espace plus piétonnier réservé aux activités récréatives et aux manifestations.

Un projet, dégagant un assez large consensus, a été élaboré par les services communaux, en tenant compte des différents points de vue. Une place qui soit à la fois un lieu de vie pour les riverains, le cadre d'activités pour les associations, facilement accessible pour les commerces et l'horeca.

Un espace modulable

Une grande esplanade semi-circulaire (rayon de 25 m) sera située sur la partie basse, le long de la galerie commerciale, partie la plus ensoleillée de la place. Cette agora sera partiellement bordée d'escaliers en gradins. Elle sera dédiée à la détente et permettra l'organisation d'activités (marchés, festivités, brocantes,...).

Cette partie sera bordée, le long des immeubles, d'une voie carrossable, assurant ainsi l'approvisionnement des commerces et l'accès des personnes à mobilité réduite.

Un nouveau mobilier urbain, esthétique et confortable, des luminaires design, une fontaine jaillissant du sol, de nouveaux arbres, plus nombreux qu'actuellement, et des plantations viendront agrémenter l'espace public, permettant à la place Saint-Lambert de retrouver tout son charme et sa convivialité, et de jouer ainsi pleinement son rôle d'agora, lieu de partage et de délasserment.

Les marronniers seront remplacés par de nouveaux arbres. Déjà âgés, ils devaient de toute façon être enlevés car leurs racines affleurantes soulèvent fortement le revêtement de sol, rendant les trottoirs dangereux. Ils seront remplacés par des arbres hautes tiges, dont l'essence sera choisie en concertation avec les habitants.

Le stationnement

Dans la partie haute, une voie de circulation en boucle permettra d'accéder à la place et à la rue Saint-Lambert et offrira trois bandes de stationnements en épis.

Six emplacements de stationnement sont également prévus le long de la partie extérieure de l'agora, quelques-uns seront réservés aux arrêts de courte durée, pour les achats rapides.

Des zones de livraison, des range-vélos, des emplacements pour voitures partagées et des emplacements PMR sont également prévus.

En tout 53 emplacements de stationnement seront aménagés place-Saint-Lambert, auxquels s'ajouteront une quinzaine de places rue Voot.

Afin de faciliter l'accès à l'horeca, le système offrant deux heures de stationnement gratuit, entre 12h et 14h, sera maintenu.

Accessibilité aux PMR

Une réflexion a été menée afin que l'ensemble du site soit adapté et accessible aux personnes à mobilité réduite : bordures abaissées, dalles podotactiles, rampe d'accès, arrêts de bus adaptés, mobilier urbain et signalisation placés de manière à ne pas entraver les déplacements, places de stationnement réservées.

Redéfinir le tracé des rues adjacentes

Le tracé de la rue Voot sera redessiné, les trottoirs le long des restaurants seront élargis, des quais d'embarquement, accessibles aux PMR, seront aménagés aux arrêts de bus, des passages pour piétons surélevés ralentiront la vitesse aux abords de la place.

L'accès à la rue Saint-Lambert sera redessiné pour dissuader le trafic de transit de s'y engager (plateau surélevé). Le réaménagement complet de la rue Saint-Lambert sera étudié ultérieurement, de sorte que les travaux puissent être menés à bien dès la fin des travaux d'extension du W Shopping.

Matériaux

Les zones piétonnes (place et trottoirs) seront réalisées en granit gris clair, à l'exception des escaliers de l'agora qui seront en pierre bleue.

Les voiries seront asphaltées. ●



Déroulement des travaux

Les autorités communales ont demandé aux sociétés de distribution (gaz, électricité, égouttage, téléphonie-télécommunication) de procéder préalablement, et de manière coordonnée, aux travaux de réfection ou maintenance que nécessitaient éventuellement leurs installations.

Ceux-ci ont débuté mi-août et se termineront fin septembre.

Travaux d'égouttage

Durant la 2^{ème} quinzaine de septembre, et durant 5 journées, des travaux de chemisage du réseau d'égouttage se dérouleront de nuit, afin de limiter les nuisances sonores.

Pendant ces travaux, la rue Voot sera mise en sens unique du boulevard de la Woluwe vers la place du Sacré-cœur. La rue Madyol sera mise en sens unique descendant vers la rue Vandenhoven. Les bus et les camions de fort tonnage devront, eux, emprunter l'avenue Paul Hymans.

Le chantier de réaménagement proprement dit démarrera en octobre 2016 et devrait être terminé pour l'été 2017 (sauf événements imprévus ou intempéries).

Tout sera mis en œuvre pour minimiser les perturbations pour les riverains. Les travaux se dérouleront d'ailleurs en 4 phases de manière à assurer au maximum la continuité de la circulation et du stationnement et garantir l'accès aux commerces durant les travaux.

Phase ① Aménagement du haut de la place Saint-Lambert et des emplacements de stationnement

- La circulation (voitures et piétons) sera possible le long des arcades.
- La rue Saint-Lambert restera accessible.

Phase ② Réaménagement de l'accès vers la rue Saint-Lambert

- La circulation sera possible via la partie haute où la voie de circulation en boucle aura été aménagée.
- La rue Saint-Lambert sera provisoirement mise en double sens avec entrée côté W Shopping.

Les deux premières phases devraient être terminées durant le mois de décembre 2016. Durant la période de congés hivernaux du bâtiment (congé de fin d'année), la circulation sera totalement rétablie et le stationnement sera possible à la fois dans le haut et le bas de la place.

Phase ③ Aménagement de l'espace public sur la partie basse de la place Saint-Lambert.

- La circulation sera possible via la partie haute où la voie de circulation en boucle aura été aménagée.
- La rue Saint-Lambert restera accessible. Les commerces sous les arcades seront accessibles aux piétons via deux couloirs aménagés et sécurisés. Cette phase commencera tout début 2017 en fonction des conditions climatiques.

Phase ④ Réaménagement de la rue Voot (entre le boulevard de la Woluwe et la place du Sacré-Cœur)

Phase prévue du printemps à l'été 2017.

Lors du réaménagement des trottoirs:

- L'accès à la place et à la rue Saint-Lambert sera maintenu.
- La rue Voot sera mise en sens unique montant du boulevard de la Woluwe vers le Tomberg
- Une déviation sera mise en place par l'avenue Paul Hymans et le boulevard de la Woluwe.
- La rue Madyol sera mise en sens unique descendant vers la rue Vandenhoven

Lors du réaménagement de la chaussée :

L'accès à la place-Saint-Lambert sera maintenu pendant la plus grande partie du chantier, seule la phase d'asphaltage nécessitera une fermeture complète de la rue Voot à la circulation durant quelques jours.

L'ensemble des travaux devraient être terminés pour l'été 2017 (sauf conditions climatiques particulières)

Il est demandé de respecter scrupuleusement les interdictions de stationner afin de permettre le bon déroulement des travaux. ●

Il est conseillé de consulter le site www.woluwe1200.be où les différentes phases seront annoncées et expliquées au fur et à mesure de l'avancement du chantier.

Durant le chantier aucune activité ne pourra se dérouler place Saint-Lambert

Le marché du samedi matin est provisoirement déplacé au Tomberg. Il se déroule de 9h à 13h, sur l'aire de parking qui se trouve en contre-bas de l'hôtel communal le long du parc Pechère.

Le stationnement y est donc interdit le samedi matin.

- Les habitants et les clients du marché sont invités à respecter les zones de stationnement réservées pour les mariages le long de l'hôtel communal.
- Le parking situé au coin de la place du Tomberg, en face de l'avenue Rullens, reste disponible pour le stationnement.
- Une zone de stationnement est réservée pour les maraichers avenue Paul Hymans, à hauteur de l'hôtel communal, entre la station de métro Tomberg et le rond-point au croisement de la rue Solleveld.

La brocante du 1er dimanche du mois est suspendue car, pour l'instant, aucun emplacement répondant aux impératifs (taille, qualité du sol, mobilité et stationnement, disponibilité ...) liés à l'organisation de cette brocante n'a été trouvé, mais la réflexion continue...

Divers sites ont été envisagés, voici pourquoi ils ne conviennent pas :

- le Tomberg, le parking avenue Vanderveld et le square de Meudon : trop petit
- Le parc Georges Henri (qui est d'ailleurs régional) : interdit
- Le parking du W Shopping : site privé et qui n'est pas disponible tous les dimanches (braderies, bourses de collectionneurs, ...)
- Le parking du stade Fallon : pas libre tous les dimanches (compétitions, activités du stade) et le sol se prête peu à ce type d'activité en saison humide, tout comme la plaine de jeux Malou
- Le centre civique Kapelleveld : des travaux de réfection de l'égouttage vont débuter d'ici quelques mois avenue A. Dumont.

Le marché de Noël se déroulera cette année à Wolubilis